



APPEL A CANDIDATURE



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

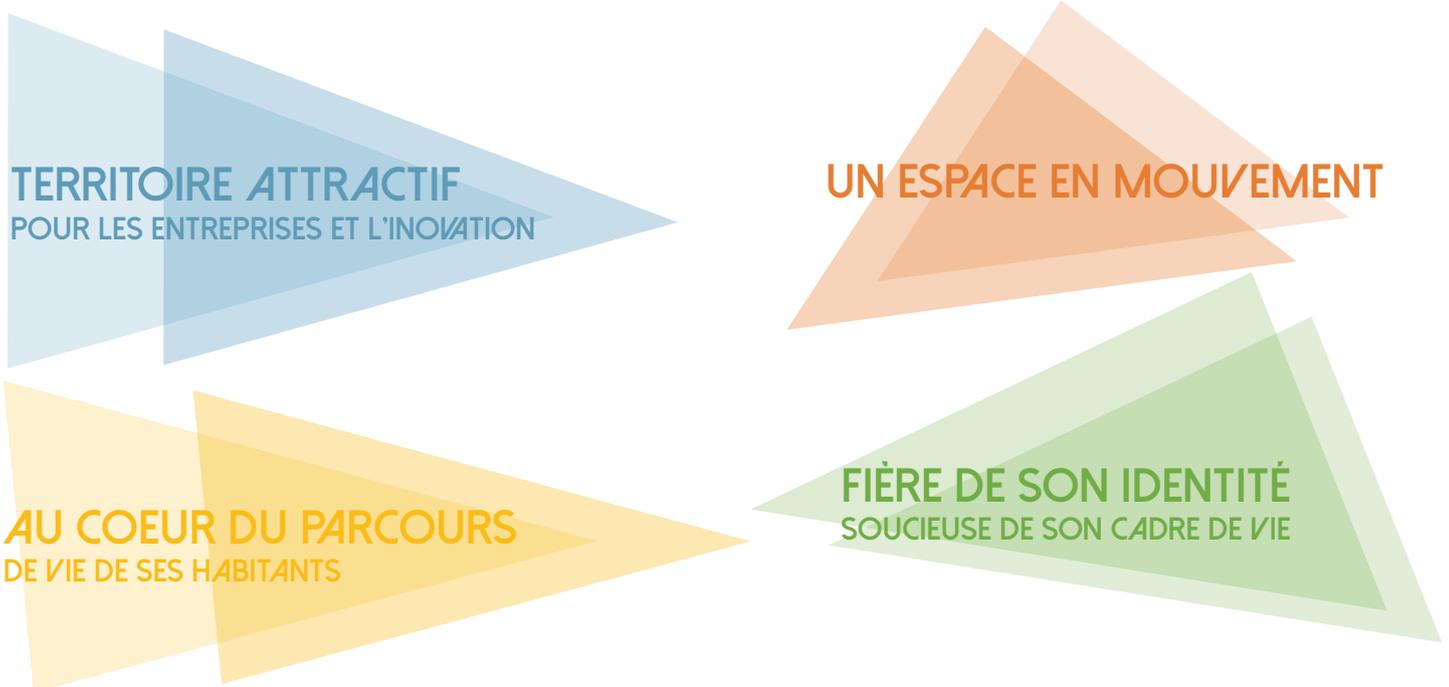
Devenez acteur de votre territoire,
rejoignez-nous !



POURQUOI ?

Depuis 5 ans, la communauté de communes de Flandre intérieure a permis de porter une vision partagée pour l'avenir du territoire que nous appelons désormais «Coeur de Flandre».

Avec plus de 100.000 habitants sur une superficie de 630 kilomètres carrés, nous nous sommes dotés d'un projet de territoire ambitieux autour de 4 piliers clairement identifiés à l'échelle de nos 50 communes.



Ce projet, co-construit avec les élus et les acteurs engagés de la Flandre intérieure, est à la fois réaliste, rassembleur et durable.

Les nombreux ateliers organisés sur l'ensemble du territoire lui confèrent une légitimité déjà grandement partagée pour servir efficacement les habitants, les entreprises, les associations... qui font battre le Cœur de Flandre.

Il nous appartient aujourd'hui de continuer à le partager et d'évaluer les idées et les actions pour être encore plus efficace. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité créer un conseil de développement !

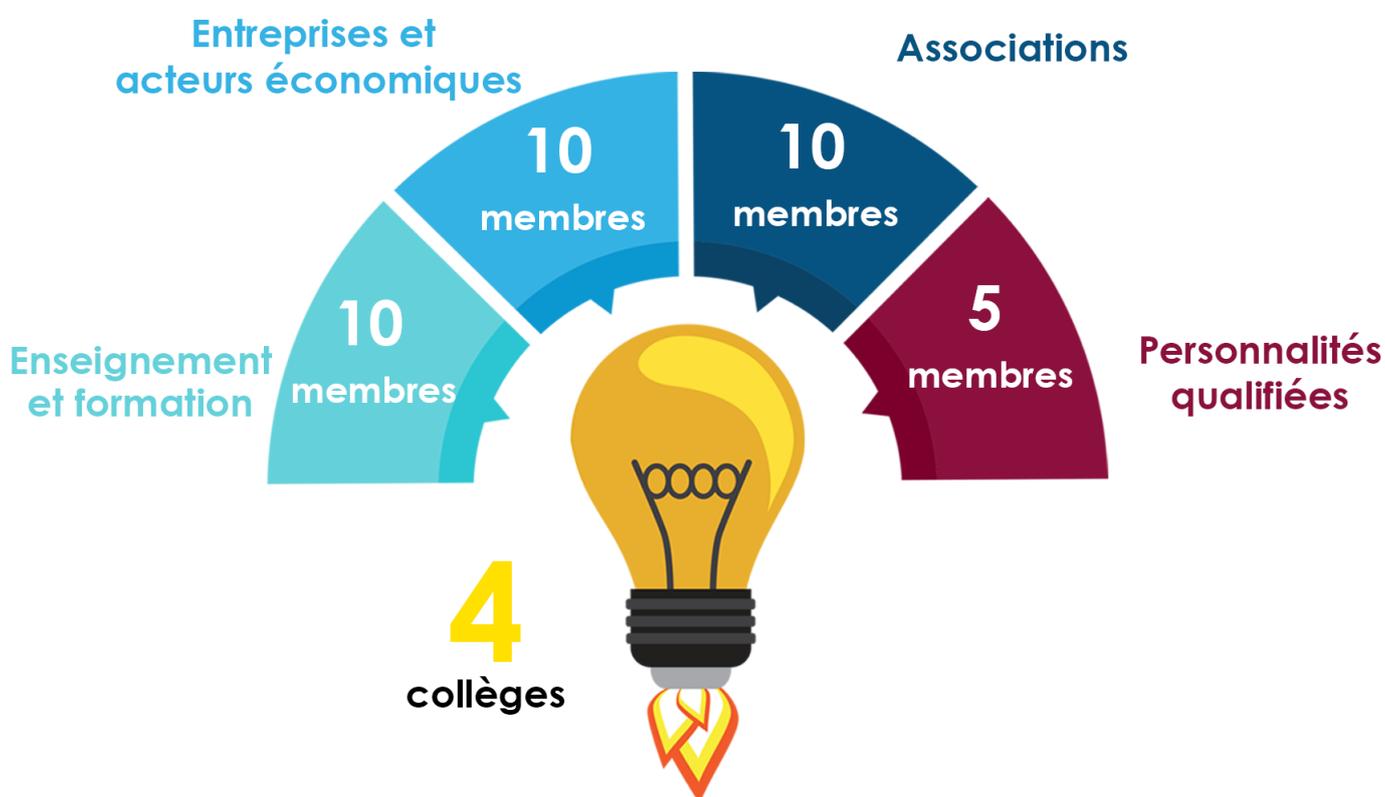
C'EST QUOI ?

Le conseil de développement Coeur de Flandre est une instance de participation, un outil de dialogue et de concertation qui sera notamment en charge du suivi et de l'accompagnement du projet de territoire de la communauté de communes de Flandre intérieure adopté au printemps dernier.

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de **proximité** ouverts



Constitué de 35 membres représentatifs de la diversité des activités économiques, sociales, culturelles ou associatives présentes sur le territoire, il sera un véritable lieu d'échanges et de débats pour imaginer les projets de développement d'avenir.



COMMENT ?

Vous habitez, vous travaillez ou vous agissez sur le territoire de la CCFI et vous souhaitez devenir acteur de l'avenir de votre territoire, alors rejoignez le conseil de développement Cœur de Flandre !

Pour postuler, c'est très simple, il vous suffit de remplir le dossier de candidature et de nous le renvoyer avant le 28 février 2019 :

soit par mail à :

conseildeveloppement@cc-flandreinterieure.fr

soit par courrier à :

Conseil de développement Cœur de Flandre
Communauté de communes de Flandre intérieure
222 bis rue de Vieux-Berquin
59190 HAZEBROUCK

**Vous pouvez également remplir votre formulaire directement en ligne sur :
www.cc-flandreinterieure.fr**



- A NOTER - La date d'installation du conseil de développement Cœur de Flandre est, d'ores et déjà, fixée au samedi 30 mars 2019 à 10h à l'hôtel communautaire à Hazebrouck.

**Devenez acteur de votre territoire,
rejoignez-nous !**

